



Le lien établi

Bulletin de nouvelles
consacré à la Politique jeunesse

Volume 1, numéro 1

Voici **Le lien établi**, le premier bulletin de nouvelles consacré à la Politique jeunesse du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Il a été spécialement créé afin de vous livrer l'information la plus récente en ce qui concerne les développements relatifs à la Politique jeunesse dévoilée en mars 2005 par le ministre, M. Yvon Vallières. Le présent bulletin et les suivants porteront sur différents volets de cette politique. Bonne lecture!

Un comité de suivi

Un comité de suivi réunissant une douzaine d'intervenants désireux de prendre une part active aux travaux de mise en œuvre du Plan d'action 2005-2006 a été mis sur pied. Ce comité a pour mandat d'assurer la cohérence entre les actions proposées par le Ministère et celles des partenaires. Une première rencontre a permis de constater l'intérêt marqué du secteur pour un appui au renouvellement des activités agricoles et la consolidation de la collaboration des intervenants. Les membres du comité ont également pu prendre connaissance du Bilan de mi-parcours 2005-2006 qui présente l'état d'avancement des travaux prévus dans le Plan d'action 2005-2006.

Projet Relève sans ferme

Certains jeunes désireux de devenir agriculteurs ne sont pas issus du milieu agricole ou n'ont pas accès à une entreprise agricole. Dans le but de les aider à acquérir une formation initiale en agriculture, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation s'associe à l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) et consacre 55 000 \$ au projet Relève sans ferme. Lancé à l'automne 2005, ce projet est accessible aux étudiants du programme Gestion et exploitation d'une entreprise agricole (GEEA) de l'ITA. Au campus de Saint-Hyacinthe, il regroupe 13 jeunes qui pourront participer à des activités de mise à niveau de leurs connaissances de base en agriculture. Ils auront aussi accès à un encadrement plus étroit et à un jumelage avec des fermes collaboratrices pour acquérir des connaissances pratiques. Pour plus ample information, consultez le site de l'ITA, à l'adresse : www.ita.qc.ca/Fr/Avis_Publicite/relevsansferme.htm

Les fiches des modes d'établissement

Pour qu'un grand nombre de jeunes s'établissent en agriculture et y demeurent, ceux-ci doivent être informés sur les façons d'accéder à la profession. Afin d'accroître leurs connaissances, le Ministère, en collaboration avec la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), travaille à l'élaboration de fiches d'information sur les modes d'établissement en agriculture. Les jeunes désireux de s'établir et les producteurs qui sont en voie de transmettre leur entreprise agricole auront accès à cet outil d'aide à la décision auprès de différents intervenants du secteur, dont les conseillers agricoles, à compter du printemps 2006.

Le répertoire des aides financières

Le Ministère explore en ce moment les différentes formes d'aide dont la relève agricole pourrait bénéficier dans le but de faciliter son entrée dans la profession agricole et de soutenir son accès à la propriété. Cette recherche permettra aussi de déterminer comment les jeunes agriculteurs pourraient se prévaloir de cet appui. Les premières fiches du répertoire sont maintenant disponibles sur le site Web du Ministère.

Une base de données pour les projets d'établissement en agriculture

Il est prévu d'élaborer un protocole de collecte d'information sur la relève et l'établissement. Avec l'aide des différents partenaires du secteur, le Ministère est à répertorier les besoins, tant qualitatifs que quantitatifs, en ce qui concerne la base de données et la collecte d'information. Ce projet d'envergure nécessite une réflexion commune approfondie et une évaluation permettant de déterminer le meilleur moyen de constituer une base de données stable et fiable. Quelle que soit la solution privilégiée, l'adhésion de tous les partenaires sera primordiale pour mener à bien ce projet.

Le Plan d'action triennal 2005-2008

Le Ministère réitère son appui à la relève agricole en s'engageant dans la réalisation du Plan d'action triennal 2005-2008. Ce document, qui vient d'être dévoilé, présente les actions que le Ministère prévoit entreprendre au cours des années à venir ainsi que l'état d'avancement des projets en cours.

Le mentorat en agriculture

Dans le cadre de la Politique jeunesse, un contrat de recherche sur le mentorat, a été confié à une firme externe dans le but de :

- dresser le portrait de différentes expériences de mentorat, tant au Québec qu'à l'étranger;
- répertorier et décrire les différentes expériences de parrainage et de mentorat en agriculture;
- dégager les facteurs de succès de ces expériences;
- proposer des scénarios d'accompagnement ou de mentorat adaptés à la situation de la relève agricole québécoise.

Cette étude répond à une préoccupation constante des intervenants et des agriculteurs. Il s'agit du premier pas vers l'élaboration d'une formule structurée de mentorat en agriculture au Québec. Pour plus ample information, visitez le site : www.traget.ulaval.ca/

De nouvelles publications

En plus du Diagnostic sur l'établissement des jeunes en agriculture au Québec, le site Web du Ministère contient maintenant :

- le Résumé du Diagnostic sur l'établissement des jeunes en agriculture au Québec;
- le Bilan mi-parcours 2005-2006 de la Politique jeunesse;
- le résumé schématique de la Politique jeunesse en anglais.

Pour consulter ces documents, visitez le site Web du Ministère :
www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Productions/md/Politiques/pol_jeunesse.htm

Coordonnées de l'équipe

Pour recevoir ce bulletin ou faire parvenir vos questions et commentaires à l'équipe de la Politique jeunesse, écrivez par courriel à l'adresse :
politique.jeunesse@mapaq.gouv.qc.ca